



15h10: Débat 15h30: Pause

15h50 : Filiations académiques de la théorie de

l'institution : une école de Toulouse ?

Aurélien Beaumort, étudiant en M2 Histoire du droit et des institutions à l'École de droit de Toulouse Julie Berthelot, étudiante en M2 Droit public général à l'École de droit de Toulouse

16h10: L'influence du Doyen Hauriou dans le droit public italien, l'œuvre de Costantino Mortati

Cesare Pinelli, Professeur de droit public à l'Université

Rome I - La Sapienza

16h30 : Hauriou et le droit privé : les fondements du

régime d'état

Xavier Bioy, Professeur de droit public et vice- doyen de l'École de droit de Toulouse

Julia Schmitz, Maitre de conférences de droit public à l'École de droit de Toulouse

16h50 : Débat

17h10: Conclusion

Camille Assier-de-Pompignan, étudiante en M2 Droit public général à l'École de droit de Toulouse









Responsables scientifiques

Xavier Bioy, Professeur de droit public École de droit de Toulouse - Institut Maurice Hauriou

Camille Assier de Pompignan, M2 Droit Public Général Aurélien Beaumort, Master 2 Histoire du Droit et des Institutions

Julie Berthelot, M2 Droit Public Général Hélène Leclerc, Master 2 Histoire du Droit et des Institutions

Programme

13h30: Accueil du public

14h00 : Ouverture de la Journée d'étude

Matthieu Poumarède, Doyen de l'École de Droit de Toulouse, Professeur de droit privé

14h20: Propos introductifs

Hélène Leclerc, étudiante en M2 Histoire du droit et des institutions à l'École de droit de Toulouse

14h30 : Théologie et évolutionnisme à l'origine de la théorie de l'institution

Tristan Pouthier, Professeur de droit public à l'Université Paris-Cergy

14h50 : Le rejet de la sociologie Durkheimienne au fondement de la théorie de l'institution

Léo Ravaux, qualifié maître de conférences en histoire du droit et en droit public à l'Università di Corsica Pasquale Paoli